

ANTHROPONYMES PHÉNICIENS ET ANTHROPONYMES GRECS: REMARQUES SUR LEURS CORRESPONDANCES

Maria Giulia Amadasi Guzzo – Corinne Bonnet

1) *Les anthroponymes dans les inscriptions bilingues phéniciennes et grecques* (MG AG)

Un petit groupe d'inscriptions phéniciennes, à dater entre le IV^e et le II^e siècle av. J.-C., présentent une version grecque, parfois abrégée, par rapport au texte phénicien. Connues depuis longtemps et étudiées plus d'une fois¹, ces bilingues sont reprises en considération ici, en raison de l'intérêt que semble présenter leur onomastique, surtout pour ce qui concerne les systèmes de correspondances entre le grec et le phénicien. Sont examinées toutes les inscriptions provenant du bassin oriental et central de la Méditerranée (Chypre, Rhodes, Cos, la Grèce péninsulaire, Malte) comportant une version en grec²; on a en outre inclus dans le présent examen, pour des raisons d'homogénéité de chronologie et d'adaptation phonologique, l'inscription trilingue (punique, grecque et latine) de S. Nicolò Gerrei KAI 66; on a au contraire laissé de côté les inscriptions néopuniques avec version grecque et latine, car elles présentent des problèmes spécifiques. La liste qui suit ne tient pas compte du contexte de l'inscription (lignée familiale ou noms d'individus différents dans un même document); celui-ci sera cependant rappelé dans la conclusion. Les remarques qu'on présente concernent en particulier les noms d'origine phénicienne, les noms grecs étant traités ci-dessous par C. Bonnet.

¹ Pour ces textes cf. surtout O. Masson, *Recherches sur les Phéniciens dans le monde hellénistique*: BCH, 93 (1969), pp. 679-700; P.M. Fraser, *Greek Phoenician Bilingual Inscriptions from Rhodes*: ABSA, 65 (1970), pp. 31-36 (ci-après: Fraser, *Rhodes*); W. Röllig, *Alte und neue phönizische Inschriften aus dem ägäischen Raum: Neue Ephemeris für semitische Epigraphik* 1, Wiesbaden 1972, pp. 1-8 (ci-après: NESE); J. Teixidor, *L'assemblée législative en Phénicie d'après les inscriptions*: Syria, 57 (1980), pp. 453-64; M. Sznycer, *La partie phénicienne de l'inscription bilingue gréco-phénicienne de Cos*: *Archaiologikon Deltion*, 35 (1980 = 1986), pp. 17-30 (ci-après: Sznycer, *Cos*); F. Vattioni, *I Fenici in Tessalia*: AION, 42 (1982), pp. 71-81; id., *Fenici, Siri e Arabi emigrati in area greca*: AION. Dipartimento di studi del mondo classico e del Mediterraneo antico - sezione filologico-letteraria, 9-10 (1987-88), pp. 91-124; W. Ameling, *Κοινόν τῶν Σιδωνίων*: ZPE, 81 (1990), pp. 189-99; C. Bonnet, *Antipatros l'Ascalonite dévoré par un lion: Commentaire de CIS I, 115*: Sem, 38 (1990 = Hommages à M. Sznycer I), pp. 39-47 (les références au CIS I ou à KAI seront données dans la liste des noms).

² On ne tient compte ici que des textes où les noms sont conservés dans les deux versions.

1. Noms transcrits³

ʾKLYN	Κλέων (lat. Cleon)	KAI 66 (S. Nicolò Gerrei, 1e moitié du IIe s. av. J.-C.)
ʾSPT	Ἄσπετ	KAI 59 (Pirée, IVe–IIIe s. av. J.-C.)
ʾŠMNŠLM	Ἔσσυμελήμου	KAI 59 (Pirée, IVe–IIIe s. av. J.-C.)
BʿLRM	*Pa-a-la-ro-mo-se ⁴ (reconstruit)	KAI 39 (Idalion, 389 av. J.-C.)
DʿMHNʾ	Δομανώ	KAI 54 (Athènes, fin IVe–début IIIe s. av. J.-C. ⁵)
DʿMŠLH	Δομσαλώς	KAI 54 (Athènes, fin IVe–début IIIe s. av. J.-C.)
HRNʾ	Ἐρήνη	KAI 56 (Pirée, IVe s. av. J.-C.)
MLKYTN	Mi-li-ki-ya-to-no-se ⁶	KAI 39 (Idalion, 389 av. J.-C.)
MRNS (?)	Σμύρνος	Kition III B 36 (IIIe s. av. J.-C.?)
[S]SMY	Σεσμάος	KAI 42 (Lapethos, IVe s. av. J.-C.)
ʿBDʾLNM	Ἀβδαλωνύμου	Szzynger, <i>Cos</i> (dernier quart du IIIe s. av. J.-C.)
*ʿBDY	Ἀβδ[α]ιος ?	BCH, 1969, pp. 689-90 = IG II ² 9031 (Attique, Ve s. av. J.-C.)
ʿBDMLK	A-pi-ti-mi-li-ko-ne ⁷	KAI 39 (Idalion, 389 av. J.-C.)
ʿBDSSM	Ἀψάσωμος	RÉS 1213 (Tamassos, 375-373 av. J.-C.)
PTLMYŠ	Πτολεμαίου	KAI 42 (Lapethos, fin IVe–début IIIe s. av. J.-C.)

a) *Phonologie*

Les noms de cette catégorie renseignent soit sur les correspondances phonologiques entre grec et phénicien (et punique), soit sur la vocalisation de ce dernier. Ils ont été dans ce sens analysés en particulier par J. Friedrich⁸. Quelques correspondances entre consonnes et les modes d'adaptation, en grec, de la terminaison des noms phéniciens ne semblent cependant pas avoir été jusqu'à présent remarqués.

Contrairement à la règle des correspondances entre dentales sourdes explosives (T = θ; Ṭ = τ) énoncée par J. Friedrich (qui reconnaît cependant des «exceptions»), on remarque ici la transcription de T par τ (ʾSPT = Ἄσπετ, Πτολεμαίος = PTLMYŠ; le

³ Dans la transcription les noms seront cités tels qu'ils apparaissent dans la version grecque (et latine) et non pas reportés tous au nominatif.

⁴ Correspondant à Βααλωμ.

⁵ Cf. en dernier lieu C. Bonnet: *Sem*, 38 (1990), p. 40.

⁶ Correspondant à Μιλκιατων (plutôt qu'à Μιλκιαθων d'après les correspondances qu'on va noter ci-dessous).

⁷ Correspondant à Αβδμικων.

⁸ PPG², § 37.

cas de MLKYTN n'est pas clair, le nom étant transcrit en écriture chypriote syllabique). Il en est de même pour le cas des vélaires sourdes explosives (d'après la «règle» K = χ; Q = κ): K correspond à κ (ʾKLYN = Κλεών, lat. Cleon, cf. ci-dessous; les cas de MLKYTN et de ʾBDMLK à nouveau sont ambigus à cause du système syllabique chypriote). Bien que ces exemples soient limités, la régularité de ces correspondances en Orient est démontrée par quelques transcriptions ou correspondances de noms grecs dans des inscriptions phéniciennes⁹ (cf. ci-dessous). Le système rapporté par J. Friedrich est au contraire régulier en Occident. On remarque en effet que déjà dans l'inscription de Pyrgi (fin VIe—début Ve siècle av. J.-C.), qu'on doit vraisemblablement attribuer à un milieu occidental¹⁰, le nom de Thefarie, avec une dentale spirante en étrusque, est rendu par TBRYʾ; de manière cohérente Tiberius latin, avec la dentale explosive, correspond en Tripolitaine (Ier siècle av.—Ier siècle ap. J.-C.) au punique ṬBRY¹¹. Encore en Tripolitaine, une inscription trilingue funéraire (Ier siècle ap. J.-C. environ)¹² présente les correspondances suivantes: BRKT = lat. BYRYCTH = gr. Βύρυχθ; BʾLŠLK = lat. BALSILECHIS = gr. Βαλσιάληχ; QL^ʿʿ²Y = lat. CLODI = gr. Κλωδίου. On doit donc conclure à l'existence d'un système orthographique différencié en Orient et en Occident et donc, peut-être, à une prononciation différente des consonnes explosives dans ces aires géographiques (l'établissement d'une différenciation chronologique ne semble pas pour le moment possible). Cependant la trilingue de S. Nicolò Gerrei, en Sardaigne, qui contient le nom ʾKLYN, semble s'opposer à une schématisation trop nette (la même inscription présente l'adaptation LṬRM, avec Ṭ, du grec λίτρα), à moins que l'on ne suppose là une graphie déjà traditionnelle du nom grec Kleon.

Les laryngales et pharyngales explosives¹³ n'ont laissé aucune trace dans le grec, ni au début ni à l'intérieur ni à la fin du nom: cf. au début du mot: ʾSPT = Ἀσπετ; ʾŠMNŠLM = Ἐσσυμσελήμου; ʾBDʾLNM = Ἀβδαλωνόμου; ʾBDMLK = A-pi-ti-mi-li-ko-ne; ʾBDSSM = Ἀψάσωμος. Dans ce dernier cas l'adaptation de -BD- au moyen de ψ est probablement un phénomène phonologique du grec de Chypre (Tamassos); la chute du D de ʾBD se remarque de nouveau à Chypre (Idalion) dans A-pi-ti-mo-li-ko-ne, où le syllabaire employé n'est pas en mesure de noter la

⁹ Cf. déjà M.G. Amadasi Guzzo, *A proposito del nome KLKY in un'iscrizione fenicia da Cipro*: RSF, 2 (1974), pp. 167-70; cf. cependant DRKMNM = δραγμαῖ (?) dans KAI 60,6 (mais DRKNM = δραπέικοι, *ibid.* 3), cf. C. Bonnet, *infra*.

¹⁰ KAI 277; cf. en particulier en faveur du milieu occidental, sur la base du formulaire, G. Garbini, *La bilingue fenicio etrusca di Pyrgi*, dans *I Fenici. Storia e religione*, Napoli 1980, pp. 205-34 (surtout 207-208); en dernier lieu, *id.*, *L'iscrizione di Pyrgi*: RSF, 17 (1989), pp. 179-87; M. Cristofani, *Ripensando Pyrgi*: *Miscellanea Ceretana I*, Roma 1989, pp. 85-93; G. Colonna, *Tempio e «santuario» nel lessico delle lamine di Pyrgi*: *Scienze dell'Antichità*, 3 (in stampa).

¹¹ G. Levi Della Vida—M.G. Amadasi Guzzo, IPT, n° 22, 27.

¹² IPT 12.

¹³ Sur ces consonnes en Phénicien cf. PPG², §§ 13-16. Dans les transcriptions cf. S. Segert, *A Grammar of Phoenician and Punic*, München 1976, § 22.2 (ci-après: Segert, *Grammar*).

différence entre sourde et sonore¹⁴. Au milieu du mot cf. D^cMḤN^ʔ = Δομανώ (aleph final pourrait être ici vocalique); D^cMṢLḤ = Δομσαλώς; ‘BD^ʔLNM = Ἐβδωνύμου.

b) Terminaisons

Bien que transcrits, les noms propres phéniciens ici classés sont, quant à leur terminaison, adaptés au grec en recevant une déclinaison (cf. la liste des attestations). On souligne en particulier le nom SSMY qui suit la déclinaison -ᾶς -ᾶος (-ᾶφος à Chypre), qui est employée fréquemment, avec celle en -ᾶος -ᾶίος, comme l’a montré O. Masson¹⁵, pour des noms d’origine étrangère¹⁶. Le seul nom à terminaison -^ʔ qu’on trouve dans les inscriptions analysées ici est D^cMḤN^ʔ qui correspond au grec Δομανώ; il s’agit ici du patronyme et la forme grecque doit se comprendre comme un génitif (nom *Δομανῶς, par analogie avec le nom de son fils Δομσαλώς, correspondant à D^cMṢLḤ)¹⁷. C’est un nom d’attestation unique (il s’agit d’un Sidonien), qui montre en plus une graphie inusitée par ailleurs en Phénicie. On explique en effet en général la forme ḤN^ʔ soit comme un substantif soit comme un verbe (racine ḤNN) avec un pronom suffixe de 3e pers. sing.¹⁸; mais cette orthographe du suffixe, caractéristique du punique, ne se rencontre pas jusqu’au présent en phénicien¹⁹. En particulier la racine ḤNN comme deuxième élément de noms propres apparaît le plus souvent dans la mère patrie avec ses trois radicales; une seule fois comme ḤN (‘STRḤN)²⁰. Le phénicien connaît bien, d’autre part, des formes hypocoristiques à terminaison -^ʔ, mais ce n’est pas le cas du présent nom. On doit donc supposer ici la même orthographe qu’en punique, -^ʔ étant une *mater lectionis* pour une voyelle finale, -ō, comme l’indique d’ailleurs l’adaptation grecque. Vu l’époque assez récente de la présente attestation (vers la fin du IVE siècle av. J.-C.)²¹, l’on pourrait penser à l’influence de l’orthographe de tradition occidentale;

14 Une réduction du premier élément et un changement phonétique se remarque aussi dans Ἐσσυμσελήμου pour ṢMNṢLM, cf. KAI II, p. 72; à remarquer aussi que le grec ne rend pas orthographiquement la consonne géminée.

15 O. Masson, *Les inscriptions chypriotes syllabiques*, Paris 1961 (nouvelle édition: Paris 1983), pp. 182-83 (ci-après: ICS); id., *Notes d’onomastique chypriote: le nom ki-li-ka-se et les noms en -ᾶς à Chypre*, dans *Sybaris. Festschrift H. Krahe*, Wiesbaden 1958, p. 72 (ci-après: *Sybaris*); au contraire l’éventualité présentée par ce même savant que la déclinaison -ᾶς, -ᾶος corresponde aux noms à terminaison -^ʔ, tandis que celle en -ᾶς, -ᾶίος correspondrait à ceux en -Y n’est pas appuyée par les documents (cf. en particulier Κιλικᾶς, -ᾶφος = phénicien KLKY).

16 Cette même déclinaison devait être employée pour la transcription du nom ‘BDY, dans la version grecque de l’inscription BCH, 1969, pp. 689 ss.

17 Il peut s’agir d’une adaptation à la déclinaison attique (l’inscription vient d’Athènes), d’après l’avis de M.L. Lazzarini, que je tiens à remercier.

18 Cf. Benz, *Names*, pp. 313-15.

19 Cf. F.M. Cross–D.N. Freedman, *Pronominal Suffixes of the Third Person Singular in Phoenician*: JNES, 10 (1951), pp. 228-30; C.R. Krahmalkov, *Studies in Phoenician and Punic Grammar*: JSS, 15 (1970), pp. 181-88 (en particulier 185-88).

20 *Ibid.*, p. 174 (= M. Dunand, *Fouilles de Byblos*, n° 19083).

21 Cf. C. Bonnet: Sem, 38 (1990), pp. 40-41.

mais on peut aussi supposer de reconnaître ici le témoignage récent d'une notation vocalique occasionnelle, mais anciennement attestée en phénicien²², où elle est employée en particulier pour la transcription de noms propres, étrangers et hypocoristiques. C'est cette notation qui fut à la base, à ce qu'il semble, de la systématisation punique.

Le seul nom qui apparaît simplement transcrit sans aucune adaptation au système grec, même dans le cas de la terminaison, est 'SPT = 'ΑΣεπτ, une Sidonienne, la fille d>'ŠMNŠLM, nom qui, au contraire, est décliné (cf. liste).

2. Noms non transcrits

On a classé ensemble, sous un titre générique, tous les noms phéniciens correspondant dans la version grecque à des noms grecs, quel que soit le critère qui a présidé aux correspondances. Cela parce qu'une distinction nette des systèmes d'adaptation, par exemple entre noms traduits et noms considérés comme équivalents, n'est pas toujours possible.

'SRŠMR	Σαραπίων	KAI 47 (Marsaxlokk? ²³ , IIe s. av. J.-C.)
'ŠMN[²⁴	['A]σκλαπιάδας	NESE 1, n° 1 (Démétrias, IIIe s. av. J.-C.?)
BNḤDŠ	No-me-ni-o-ne ²⁵ Νουμήνιος	KAI 41 (Tamassos, 363 av. J.-C.) KAI 55 (Athènes, IVe–IIIe s. av. J.-C.)
B' LŠLM	Πραξιόδημος	KAI 42 (Lapethos, fin IVe–début IIIe s. av. J.-C.)
Ḥ'R	Διοδ<ι>ώρου	NESE 1, n° 4 (Démétrias, IIIe s. av. J.-C.)
MḤDŠ	Νουμήνιος	KAI 57 (Pirée, IIIe s. av. J.-C.?)
MNḤM	Ma-na-se-se ²⁶	KAI 41 (Tamassos, 363 av. J.-C.)
'BD'LNM	'Ιερώνυμου	NESE 1, n° 2 (Démétrias, IIIe s. av. J.-C.)
'BD'SR	Διονύσιος	KAI 47 (Marsaxlokk?, IIe s. av. J.-C.)

²² On songe par exemple aux deux graphies du nom du père de Kilamuwa (KAI 24) ḤY, à la l. 1 (la restitution ḤY['] proposée dans KAI est impossible à cause du manque d'espace sur la pierre, cf. TSSI III, p. 35) et ḤY' à la l. 3, où → paraît sans doute avoir la fonction de *mater lectionis* ; cf. aussi dans KAI 277, 3 TBRY' pour Thepharie, avec → pour la voyelle e.

²³ Sur le lieu de la découverte, à présent incertain, cf. V. Borg, *Tradizioni e documenti storici*, in *Missione archeologica italiana a Malta. Rapporto preliminare della campagna 1963*, Roma 1964, pp. 48-51.

²⁴ Sur la base de la photographie, il me semble que le nom pourrait se lire 'ŠMN'DNY; il serait suivi par BN; l'ethnique au contraire, suivant le patronyme, ne serait pas conservé.

²⁵ Correspondant à Νουμήνιον.

²⁶ Correspondant à Μανάσης.

‘BDY	Σαραπίωνος Δημήτριος	<i>ibidem</i> NESE 1, n° 2 (Démétrias, IIIe s. av. J.-C.)
‘BDMLQRT	‘Ηρακλείδης	Fraser, <i>Rhodes I</i> (fin IIIe s. av. J.-C.)
‘BD‘ŠTRT	‘Αφροδισίου	KAI 54 (Athènes, IVe s. av. J.-C. ?)
‘BDŠMŠ	‘Ηλιοδώρου	KAI 53 (Athènes, fin Ve–début IVe s. av. J.-C.)
‘BDTNT	‘Αρτεμίδωρος	KAI 53 (Athènes, fin Ve–début IVe s. av. J.-C.)
ŠM‘DN	Σώπατρος	NESE 1, n° 4 (Démétrias, IIIe s. av. J.-C.)
ŠM‘B‘L	Διοπείθ[η]ν	KAI 60 (Pirée, IIIe s. av. J.-C. ²⁷)
ŠM[.]	‘Αντίπατρος	KAI 54 (Athènes, IVe s. av. J.-C.?).

a) *Noms traduits*. Les noms qui se correspondent de façon exacte, comme dans le cas d’une traduction, sont rares: on ne peut citer que BNĤDŠ et MĤDŠ = Νουμήνιος, «fils de la nouvelle lune», «provenant de (= né au jour de) la nouvelle lune»²⁸.

b) *Noms équivalents*. Dans la plupart des cas, on a des équivalences entre le nom phénicien et le nom grec. On peut distinguer les catégories suivantes:

i) Équivalences entre noms divins. En général, lorsque le nom phénicien est un composé avec un nom divin, il y a une identification entre les divinités; l’élément verbal ou nominal du nom phénicien est au contraire subsidiaire et correspond dans le grec à des terminaisons différentes, souvent adjectivales: cf. par. ex. ‘BDMLQRT = ‘Ηρακλείδης; ‘BD‘ŠTRT = ‘Αφροδισίου²⁹. Quelques correspondances spécifiques semblent dignes d’attention: deux noms composés avec ‘BD + nom divin en phénicien correspondent dans le grec à un nom formé par nom divin + δωρος: il s’agit de ‘BDŠMŠ = ‘Ηλιοδώρου³⁰ et ‘BDTNT = ‘Αρτεμίδωρος. Les deux noms appartiennent à la même inscription (KAI 53, Athènes, le dédicant est un Sidonien) et suivent donc un même critère d’adaptation (le père et les fils ont un nom de même structure en phénicien et en grec). Un soin spécifique dans les adaptations des noms propres semble apparaître dans la bilingue de Malte KAI 47, dédiée par deux frères Tyriens: le premier, ‘BD‘SR, se nomme en grec Διονύσιος, suivant l’identification

²⁷ Cf. J. Teixidor: *Syria*, 57 (1980), pp. 457-60.

²⁸ Cf. KAI II, 53-54. On remarque que MĤDŠ est d’attestation unique en phénicien; BNĤDŠ est au contraire bien répandu et attesté aussi à Carthage, cf. Benz, *Names*, pp. 89, 138.

²⁹ On rappelle que les divinités sont toujours interprétées. On rencontre les équivalences suivantes: Astarté = Aphrodite; Baal = Zeus; Eshmun = Asklépios; Melqart = Héraklès; Osiris = Dionysos et Sarapis; Tanit = Artémis; Shamash = Helios.

³⁰ Sur ŠMŠ en phénicien cf. C. Bonnet, *Le dieu solaire Shamash dans le monde phénico-punique*: SEL, 6 (1989), pp. 97-115.

bien attestée entre Dionysos et Osiris³¹. Son frère, ʾSRŠMR, s'appelle au contraire Σαραπίων; il y a donc de nouveau une équivalence entre les divinités et non avec le verbe qui constitue la deuxième partie du nom phénicien; mais, pour différencier les noms des deux frères, on a choisi l'identification Osiris = Sarapis. Enfin, le père des deux dédicants s'appelle en phénicien comme son fils (peut-être aîné) ʾBDʾSR; dans le grec son nom correspond cette fois à Σαραπίων, qui avait été employé pour ʾSRŠMR: de cette manière les deux dédicants ont le même nom que leur père, l'un en grec, l'autre en phénicien.

Deux noms seulement sont composés avec BʿL: BʿLŠLM de Lapethos et ŠMʿBʿL du Pirée; le premier individu s'appelle en grec Πραξιδημος; le deuxième Διοπειθ[η]ν. Dans le premier cas, il peut n'y avoir aucun rapport entre grec et phénicien (mais on peut supposer une correspondance entre le premier élément du grec et ŠLM)³²; dans le deuxième BʿL est identifié à Zeus, suivant une correspondance attendue; d'autre part les deux noms, bien que construits différemment³³, présentent une même signification: en phénicien Baal est le sujet qui écoute le fidèle; en grec, c'est le fidèle qui est le sujet «persuadant» Zeus³⁴.

ii) Équivalences entre éléments non divins. En plus des correspondances possibles déjà signalées entre ŠLM et πράξις et entre ŠMʿ et πείθω on cite ʾBDʾLNM qui trouve une correspondance de signification générale avec Ἰερώνυμος. Pour la relation entre ŠM[...] et Antipatros dans KAI 54, cf. ci-dessous (c).

iii) Assonances. Le nom MNḤM attesté à Tamassos trouve une équivalence par assonance et non par signification avec le grec Μνάσης, comme l'a déjà remarqué O. Masson³⁵. Il s'agit, à ce qu'il semble, du seul exemple de ce type attesté dans ce groupe d'inscriptions.

c) *Noms indépendants ou d'équivalence douteuse.* Dans des cas rares, le nom phénicien et le nom grec ne présentent pas de correspondance évidente. On a déjà cité BʿLŠLM = Πραξιδημος. On rappelle en outre, à Démétrias, ʾBDY, qui s'appelle en grec Δημήτριος. Ici le défunt phénicien, comme l'a noté à nouveau O. Masson³⁶, doit son nom à celui de la ville où il réside. Il n'y a pas de raison apparente, au contraire, pour la correspondance entre ḤʾR et Διόδωρος, père de ŠMʾDN, Kitien résidant à Démétrias. Le nom phénicien est, sous cette forme, d'attestation unique; on

31 Cf. Hérodote II 42, 144.

32 Cf. pour ŠLM «compléter, récompenser», dans l'onomastique phénicienne Benz, *Names*, p. 417; pour Πραξιδημος, cf. W. Pape-G. Benseler, *Wörterbuch der griechischen Eigennamen*, 3e éd., Braunschweig 1911, s.n. (ci-après: Pape-Benseler, *Eigennamen*).

33 Cf. pour ŠMʿBʿL, «Baal a écouté», Benz, *Names*, p. 421; le grec signifie au contraire «celui qui persuade Zeus»; pour Διοπειθης, Pape-Benseler, *Eigennamen*, s.n.

34 On rappelle, pour compléter le tableau, l'identification, normale, entre Eshmun et Asklépios dans le nom ʾŠMN[...] = Ἀσκληπιάδης de Démétrias.

35 ICS, n° 215, p. 225.

36 BCH, 1969, n° 5, p. 698.

a proposé de l'expliquer comme une variante orthographique de ḤR, hypocoristique de Horus³⁷: dans ce cas, les deux noms ne présentent aucun rapport.

Le fils de Ḥ'R, ŠM'DN, s'appelle en grec Σώπατρος, non bien connu comme abréviation de Σωσίπατρος; comme l'a déjà noté O. Masson, à nouveau le nom grec et le nom phénicien n'ont rien de commun³⁸. Au contraire ŠM[.] de KAI 54 semble pouvoir trouver une équivalence dans Ἀντίπατρος du texte grec. Le nom phénicien, dont la lecture du dernier signe est douteuse, est lu par C. Bonnet comme ŠMY hypocoristique de ŠM³⁹; la raison de l'équivalence avec Ἀντίπατρος est identifiée dans la conception de substitut, de double, que revêt «le nom» (ŠM) en phénicien. En voie alternative, on pourrait proposer de lire le nom comme ŠMR⁴⁰: le dernier signe, qui paraît sans hampe, pourrait n'être conservé que partiellement; la lecture comme yod semble en effet poser quelque problème à cause de la différence que la lettre présente avec les autres yod de l'inscription⁴¹. Dans ce cas, l'identification avec Ἀντίπατρος pourrait s'expliquer dans le sens que la divinité qui «prend soin» ou «garde» le nouveau-né remplit envers lui les fonctions d'un père.

3. Conclusion

À part le cas des transcriptions, ce n'est que dans une formation onomastique (BNḤDŠ, MḤDŠ = Νομήντιος) que l'on constate une correspondance exacte entre le nom phénicien et le correspondant grec; la plupart des attestations montrent, au contraire, des équivalences soit dans l'un des éléments composant le nom, soit dans sa signification générale; dans quelques cas, enfin, le nom grec ne semble avoir aucun rapport avec le nom phénicien. Comme conclusion de la présente analyse, on présente ici quelques remarques sur l'ensemble des correspondances onomastiques adoptées à l'intérieur d'une même inscription⁴².

Les noms transcrits semblent se rencontrer surtout dans les textes plus anciens et souvent à Chypre; dans les cas suivants, tous les individus cités dans un même document présentent leur nom transcrit dans la version grecque. On mentionnera, par ordre chronologique: KAI 39 (d'Idalion, 389 av. J.-C.) dont le texte en version chypriote syllabique donne en transcription soit le nom de MLKYTN (le roi qui fournit

³⁷ Cf. Benz, *Names*, p. 317.

³⁸ Cf. note 24. Le nom ne signifie pas «Sosie du père»: ainsi C. Bonnet: *Sem*, 38 (1990), p. 43

³⁹ Cf. *Sem*, 38 (1990), pp. 39-47 (surtout pp. 42-45); pour cette proposition de lecture cf. aussi CIS I, 115 (non repris par la suite). On rappelle que W. Röllig, *NESE* 1, n° 3, p. 5, explique l'élément ŠM par la racine ŠYM «mettre, placer».

⁴⁰ Cf. Benz, *Names*, p. 421 (attestations p. 181, auxquelles il faut ajouter un exemple de Kition, cf. Kition-III, A 30).

⁴¹ Cf. la belle photo publiée par C. Bonnet: *Sem*, 38 (1990), pl. V.

⁴² On ne cite naturellement pas les cas où la correspondance ne concerne qu'un seul nom, soit parce que la version grecque est plus brève par rapport au phénicien, soit parce que le texte est incomplet.

la date) soit de 'BDMLK (le père du dédicant, cf. la liste des noms)⁴³; RÉS 1213 (de Tamassos, 375-363 av. J.-C., cf. ICS, n° 216, pp. 226-28) présente la transcription, toujours en chypriote syllabique, tant du nom du dédicant 'BDSSM que de son patronyme⁴⁴; la version grecque de KAI 59 (du Pirée, IVE-IIIe siècle av. J.-C.) transcrit 'SPT BT 'ŠMNŠLM par 'Ασεπτ 'Εσυμσελήμου (de Sidon)⁴⁵.

Les exemples suivants illustrent un système mixte: KAI 54 (d'Athènes, IVE siècle av. J.-C.) présente, dans la version grecque, d'un côté la transcription de D' MŠLḤ et D' MḤN', nom et patronyme du Sidonien qui a pris soin d'ensevelir le défunt, de l'autre une adaptation du nom et du patronyme de ce dernier (Ascalonite), ŠMY/R BN 'BD'ŠTRT = 'Αντίπατρος 'Αφοροδισίου. Dans la version grecque de KAI 42 (de Lapethos, IVE siècle av. J.-C.), le patronyme est transcrit, tandis que le nom du dédicant est grec (B' LŠLM BN [S]SMY = Πραξιδημος Σέσματος).

Dans les cas des noms adaptés, on a déjà remarqué certaines caractéristiques dans le choix des correspondances à l'intérieur d'une même famille (cf. § 2). On pourra noter ici ce qui suit: dans KAI 41 (de Tamassos, 363 av. J.-C.), le nom grec du dédicant ressemble par assonance au nom d'origine (MNḤM = Μανάσης), tandis que son patronyme est «traduit» (BNḤDŠ = Νωμήντων); à Démétrias (NESE 1, n° 2, pp. 2-4, fin du IIIe siècle av. J.-C.), 'BDY, d'Arados, qui s'appelle en grec Δημήτριος, avec un nom différent du sien, a son patronyme en quelque sorte traduit ('BD' LNM = 'Ιερωνύμος)⁴⁶. Se pose donc le problème de savoir si les Phéniciens qui portaient dans les inscriptions un nom d'origine et un nom grec avaient réellement une double onomastique, ou bien si l'équivalence avait été établie au moment même de la rédaction de l'inscription. Lorsque le nom phénicien trouve un équivalent précis, ou assez précis, dans le grec, on n'a pas d'indication certaine pour pencher vers une solution ou vers l'autre (mais on pourrait supposer une traduction occasionnelle); lorsque les noms sont différents dans les deux textes, on peut au contraire supposer l'usage de deux noms: l'établissement de l'emploi d'une double onomastique, l'une d'origine, l'autre d'emprunt peut apparaître dans les cas où le nom grec du dédicant ou du défunt semble indépendant par rapport au phénicien, tandis que le nom de son père est transcrit ou traduit: tel est le cas peut-être de MNḤM BN BNḤDŠ = Μανάσης ὁ Νωμήντων, B' LŠLM BN [S]SMY = Πραξιδημος Σέσματος, 'BDY BN 'BD' LNM = Δημήτριος 'Ιερωνύμου⁴⁷.

43 Son nom est en réalité intégré sur la base du grec, tandis que le nom du dédicant B' LRM, conservé dans la version phénicienne, est reconstruit comme *Pa-a-la-ro-mo-se dans le texte en écriture chypriote syllabique.

44 Ce dernier, Sa-ma-vo-se en syllabique, n'est pas conservé dans le texte phénicien (on doit peut-être reconstruire SSMY, ou, d'après Masson, SSM', cf. note 2. Dans *Sybaris*, p. 70, O. Masson suppose au contraire un nom phénicien ŠM').

45 Le nom et le patronyme de celui qui a fait ériger la tombe (YTNB' L BN 'ŠMNŠLḤ) n'apparaissent pas dans le grec qui est, comme c'est fréquent, une version réduite du phénicien.

46 P. Proulx me fait remarquer la similarité, peut-être voulue, entre les terminaisons -NM et -νομος.

47 Dans l'onomastique de tradition punique en Afrique du Nord d'époque romaine les noms latins semblent, dans une première période, s'ajouter aux noms indigènes, cf. B' LYTN QMD' (=Commodus), PRGRYN' (=Peregrinus) 'BDŠPN, YTNB' L BN 'RŠ ṬBḤPY S'BYN' (=Sabinus), puis les substituer, cf. M.G. Amadasi Guzzo: *RSF*, 14 (1986), pp. 21-51.

2) *Les anthroponymes grecs dans les inscriptions phéniciennes et puniques* (CB)

Si l'on a prêté quelque attention à la manière dont les anthroponymes phéniciens sont rendus dans les inscriptions grecques (transcriptions, traductions), les cas inverses, c'est-à-dire ceux des noms grecs figurant dans les inscriptions phéniciennes, ont été très peu étudiés. En raison de la parcimonie des ces attestations, on n'a pu se limiter ici au corpus phénicien d'Orient qui ne fournit que quelques exemplaires de ce type et l'on a donc englobé dans cet examen les occurrences de noms de personnes grecs figurant dans les inscriptions puniques où il n'est pas rare non plus, à époque tardive surtout, de rencontrer des anthroponymes latins en transcription. Ces cas ne seront toutefois pas pris en considération dans cette étude qui se limite volontairement aux noms de personnes grecs.

Tout comme dans le cas des noms phéniciens apparaissant dans les inscriptions bilingues, qui ont été examinés ci-dessus, il importera de vérifier dans quelle mesure ces noms sont «phénicisés»: sont-ils simplement transcrits ou bien traduits? comment se comportent les éventuels éléments théophores qu'ils contiennent? quelles règles phonétiques ont présidé à ces phénomènes? Mais on prêtera également attention aux implications culturelles de ce petit dossier dans la mesure où il pourrait témoigner du statut respectif du phénicien et du grec comme outils de communication, ainsi que du degré d'acculturation respectif des individus ou des communautés phéniciens en Grèce et des individus ou des communautés grecs en zone phénico-punique.

D'entrée de jeu, examinons brièvement quelques cas de pertinence discutable.

1- La forme MPŠ apparaît à trois reprises dans l'inscription de Karatepe (VIIIe s. av. J.-C.)⁴⁸ pour désigner l'ancêtre de la lignée royale. Il correspond à l'adjectif hiéroglyphique *Mu-k(a)-sa-sa*, avec une alternance *ks/ps* qui se vérifie dans d'autres cas (*Moksos/Mopsos*). Selon F. Bron⁴⁹, on aurait affaire à une forme primitive **Muk^wso* qui se serait répandue en Grèce et en Asie dès l'Age du Bronze. On la rapproche volontiers du grec Μόψος, un personnage mythique, fils de Rhakios et Mantô, auquel on attribuait diverses fondations en Cilicie et Pamphylie, comme Aspendos, Phasélis, Mopsueste et Mallos, encore qu'il faille éviter d'établir une équation historique entre les deux personnages. S'agissant donc d'un anthroponyme hittite dont la transcription phénicienne a pu simplement être influencée par la transcription grecque correspondante, on évitera d'en tirer des conclusions pour notre dossier et l'on se contentera de remarquer la présence d'un Š final pour rendre un son /s/.

2- L'anthroponyme PRSY apparaît dans plusieurs inscriptions phéniciennes et l'on pensait jadis qu'il pouvait transcrire le grec Περσαῖος, que l'on rattachait au nom mythique de Persée. M.G. Amadasi Guzzo⁵⁰ a bien montré qu'il s'agit dans un cas comme dans l'autre de noms dérivés d'un ethnique signifiant «Perse». Les deux formations sont donc parallèles, sans rapport de dépendance, comme c'est aussi le

48 KAI 26 I 16; II 15; III 12.

49 F. Bron, *Recherches sur les inscriptions phéniciennes de Karatepe*, Genève-Paris 1979, pp. 172-76.

50 M.G. Amadasi Guzzo, *Remarques sur trois anthroponymes de Kition* : Sem, 28 (1978), pp. 19-22.

cas de KLKY, anthroponyme signifiant le «Cilicien», qui a pour correspondant grec Κιλικῶς.

3- Enfin, une courte inscription de Byblos porte les lettres MTKYN, mais, avec G. Garbini⁵¹, on s'accordera plutôt à y reconnaître une «libation de vin», offerte à Astarté, mentionnée en tête du texte, que la transcription d'un anthroponyme grec comme Μετυχίων.

La Phénicie même livre relativement peu de matériel à l'enquête que nous nous proposons de mener. On relèvera donc les cas suivants:

4- Une inscription de Tartus, datée du III^e s. av. J.-C. et provenant sans doute d'une nécropole⁵², porte en tête, selon les lectures de Ch. Clermont-Ganneau et de M. Lidzbarski, les lettres HRMYS⁵³. Le savant français les interprète comme le nom du défunt et les considère comme la transcription d'un anthroponyme grec comme Ἑρμείας, Ἑρμίας ou Ἑρμαῖος. Mais cette interprétation n'a pas l'assentiment de l'épigraphiste allemand qui y voit plutôt le nom du destinataire d'une l'offrande — l'inscription est gravée sur une petite plaque de marbre aujourd'hui conservée au Louvre — à savoir le dieu Hermès (Ἑρμῆς)⁵⁴. Pour J. Teixidor, il s'agirait plutôt du nom de celui qui a érigé le monument funéraire pour sa concubine. Mais, comme l'a noté G. Garbini, la structure de l'inscription ne favorise en vérité aucune de ces deux interprétations, car le premier terme est suivi du relatif et d'un verbe (ʾŠ YṬNʾ), ce qui induit à penser que le terme HRMYS désigne l'objet sur lequel la plaquette de marbre était appliquée, tandis que l'anthroponyme qui suit, précédé du L d'attribution, est le défunt qui bénéficia de l'érection du monument par ses filles (BNT). Ne pourrait-il dès lors effectivement s'agir, comme le suggère déjà Garbini, d'un pilier hermaïque à vocation funéraire, Hermès étant, comme chacun sait, le dieu psychopompe?

Si tel est bien le cas, on notera la forme phénicienne HRMYS. Pour Garbini, qui se réfère à Clermont-Ganneau et à Teixidor, elle ne peut rendre une forme grecque Ἑρμῆς car, selon lui, «la natura consonantica della scrittura fenicia non consente infatti di rendere con una *mater lectionis* la vocale greca η». Garbini suppose dès lors à l'origine une forme Ἑρμεία/ης, ce qui peut effectivement se défendre. Mais la suite de notre dossier nous montrera que le recours à une *mater lectionis* pour noter une voyelle grecque accentuée, comme c'e pourrait être le cas ici, n'est pas tout à fait rare. On n'excluera donc pas que HRMYS rende Ἑρμῆς.

51 G. Garbini: RSF, 10 (1982), pp. 164-65.

52 RÉŠ 56 = 1954. Voir récemment J. Teixidor, *L'inscription phénicienne de Tartous (RÉŠ 56) : Syria*, 56 (1979), pp. 145-51; G. Garbini, *Note su alcune iscrizioni fenicie minori*: RSF, 10 (1982), pp. 161-63.

53 R. Dussaud: *Revue Archéologique*, 1897, pp. 322 ss. lisait pour sa part HBMYS, transcription du grec ὁ βωμῆς, «l'autel». On donnera aujourd'hui comme sûre la lecture: (1) HRMYS (2) ʾŠ YṬNʾ L (3) DMD BNT ʾŠL.

54 Le théonyme Hermès est attesté dans une inscription bilingue gréco-phénicienne d'Arados, aux côtés de Melqart/Héraclès, sous la forme ʾRM: IGLS VII n° 4001, pp. 25-26.

La même inscription désigne le défunt bénéficiaire du monument comme DMD, une forme effectivement peu sémitique qui pourrait transcrire, selon la proposition de Garbini, un nom grec comme Δημάδης, avec toutefois l'omission de la finale -ης, ce qui serait sans parallèle, à moins que l'on n'y reconnaisse le souci de rendre un datif d'attribution qui, effectivement en grec, supposerait la chute du ζ final.

5- De Phénicie, on mentionnera encore l'inscription dite de Masub⁵⁵ qui se rapporte aux cultes de la proche Umm el-'Amed et, plus particulièrement, à la construction d'un portique pour Astarté. La datation du texte en 222/1 av. J.-C. est assurée par la formule de datation finale qui comprend la mention de l'année de règne de PTLMYS, à savoir Ptolémée III Évergète (246-221 av. J.-C.), fils de Ptolémée (PTLMYS) II Philadelphie (285-246 av. J.-C.) et d'Arsinoé (ʾRSNʾS). Sans entrer de suite dans les détails du système de transcription du grec en phénicien, on notera malgré tout qu'Arsinoé porte de toute évidence la marque d'un génitif sous la forme d'un S final, tandis que, dans le cas des deux Ptolémées, le S final de PTLMYS marque le ζ de Πτολεμαῖος, sans que soit prise en compte la désinence. On a en effet affaire à un datif d'abord (BŠNT LPTLMYS), puis à un génitif (BN PTLMYS), donc à des formes correspondant au grec Πτολεμαῖος/Πτολεμαίου.

Cette observation mérite d'être mise à l'épreuve, ce que permettent de faire quelques inscriptions phéniciennes de **Chypre** qui portent également le nom de Ptolémée en transcription.

6- La première inscription, provenant d'Idalion⁵⁶, consiste en une offrande à Rashap et est datée de la 31^e année du règne (255) du seigneur des rois, Ptolémée, fils de Ptolémée, à savoir Ptolémée II Philadelphie, fils de Ptolémée I^{er} Sôter (305-285 av. J.-C.): BŠNT LʾDN MLKM PTLMYS BN PTLMY[S. Ici, l'orthographe s'avère identique à celle de l'inscription de Masub, avec de nouveau une forme inchangée qui rend un datif grec et, si la restitution est exacte, un génitif. On y précise encore qu'à cette époque une certaine ʾMTʾSR était canéphore (KNPRS) d'Arsinoé (fille de) Philadelphos: ʾRSNʾS PLDLP, ce qui équivaut au grec Ἀρσινόης Φιλαδέλφου, avec une fois encore, comme à Masub, un S pour marquer le génitif d'Arsinoé. En outre, alors que Ptolémée maintient à tous les cas, génitif et datif compris, la sifflante finale, PLDLP est de toute évidence un cas opposé où le S final est tombé pour marquer le génitif en -ου. On rencontre donc au sein d'une même inscription, datée en l'occurrence de 255 av. J.-C., «deux poids, deux mesures» dans le traitement des désinences grammaticales.

Le nom de Ptolémée apparaît encore dans deux inscriptions phéniciennes de Lapéthos, la première antérieure, la seconde antérieure ou postérieure à celle d'Idalion.

7- On le rencontre d'abord dans une dédicace bilingue⁵⁷, phénico-grecque, à Anat refuge des vivants/Athéna Sôteira Nikè et au roi Ptolémée, LʾD<N> MLKM PTLMYŠ en phénicien, βασιλέως Πτολεμαίου, en grec. S'agissant d'une inscription

⁵⁵ KAI 19.

⁵⁶ CIS I 93 = KAI 40.

⁵⁷ CIS I 95 = KAI 42.

attribuée à la fin du IV^e s. av. J.-C., il doit s'agir ici de Ptolémée Ier Sôter. On notera le recours inexplicé, dans la partie grecque, à un génitif (Πτολεμαίου) au lieu d'un datif, cas pourtant utilisé pour Athéna. Mais surtout, ici, au contraire des cas précédents, la sifflante finale (maintenue malgré le cas) est rendue par un *shin*, et non par un *samekh*, comme nous l'avions déjà vu à Karatepe. On pourrait imaginer que cela est dû à la légère antériorité de ce texte par rapport aux précédents, mais l'écart n'est guère que d'une cinquantaine d'années. En outre, comme nous allons le voir sous peu, des monnaies du Ve-IV^e s. av. J.-C., de la même Lapéthos, utilisent *samekh* et non *shin* pour rendre un Σ final. On sera donc très prudent avant de tirer des conclusions de ces quelques données éparses et apparemment contradictoires.

8- Dans une seconde inscription de Lapéthos, la célèbre offrande à Melqart de Yatonbaal⁵⁸, apparaît à nouveau le nom de Ptolémée, mais on ne s'entend pas sur son identité: Ptolémée II Philadelphie selon les uns, ce qui donnerait une datation en 275/4 av. J.-C., ou Ptolémée IV Philopator, avec une datation en 212/1 av. J.-C.⁵⁹. Quoi qu'il en soit, nous sommes au III^e s. av. J.-C. et l'on soulignera donc la transcription invariable, à cinq reprises, du nom de Ptolémée (père et fils) sous la forme PTLMYŠ, avec *shin*, nonobstant l'époque plus avancée, ce qui rend encore moins crédible un discours d'évolution chronologique. On y verra plus volontiers l'indice de particularités locales dans la prononciation et de la difficulté de trouver des correspondances exactes et satisfaisantes entre les sons grecs et les sons phéniciens.

Mais l'île de Chypre, qui abritait diverses composantes ethniques plus ou moins entremêlées, nous propose d'autres cas intéressants⁶⁰, dont l'un ou l'autre est probablement à exclure du présent dossier:

9- C'est le cas des cinq lettres phéniciennes L'NTŠ gravées sur une cruche de Kition, datée du VIII^e s. av. J.-C.⁶¹, car elles ne transcrivent probablement pas, comme certains avaient pu le penser, le nom propre grec Ἄνθος, précédé du *lamed* d'attribution⁶². La proposition la plus récente consiste à y reconnaître plutôt le nom féminin anatolien Annittis⁶³.

10- De même, les lettres ḠMN, lues plutôt RGMN par M. Szyner, peintes sur un vase géométrique du VII^e s. av. J.-C. d'Idalion⁶⁴ n'ont sans doute rien à voir avec un anthroponyme grec comme Ἄγγαμ(μ)ῶν du reste attesté plus tardivement.

11- En revanche, on peut indubitablement voir en DM(W)NKS, qui figure sur les monnaies de Lapéthos au Ve-IV^e s. av. J.-C., la transcription du nom grec de deux

58 RÉS 1211 = KAI 43.

59 Cf. W. Huß: ZDPV, 93 (1977), pp. 131-40; J. Teixidor: ZPE, 71 (1988), pp. 188-90.

60 Voir aussi, de prochaine parution, C. Bonnet, *Les étrangers dans le corpus épigraphique phénicien de Chypre*: RDAC, 1991, sous presse.

61 RÉS 1524 = IK D 6.

62 À ce sujet, voir l'argumentation de O. Masson-M. Szyner, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève-Paris 1972, p. 115: *Anthos* serait essentiellement un nom plus récent.

63 E. Lipinski, *Phoenicians in Anatolia and Assyria, 9th-6th Centuries B.C.*: OLP, 16 (1985), pp. 81-90.

64 RÉS 1522. Cf. aussi O. Masson-M. Szyner, *op. cit.*, pp. 112-13 et É. Puech: *Remarques sur quelques inscriptions phéniciennes de Chypre*: Sem, 29 (1979), pp. 28-29.

souverains locaux appelés Δα/ημόνικος, tout comme les lettres ὲNDR servent d'abréviation au nom grec d'un autre roi de Lapéthos commençant par ὲAvδρ(ο)-⁶⁵. Comme on l'a déjà signalé, on relèvera le recours, dans le premier cas, à S pour rendre Σ, et ce malgré la chronologie relativement haute de ces documents.

12- Du site de Kition-Tourabi proviennent plusieurs stèles funéraires du Ve-IVe s. av. J.-C. contenant des noms phéniciens côtoyant des noms juifs, mais aussi probablement un nom grec⁶⁶. La stèle 5A-B propose en effet à deux reprises le nom de l'aïeul de la défunte, portant elle-même un nom bien phénicien (GRTMLK), à savoir DDM, dans lequel on a reconnu l'anthroponyme grec Δίδυμος. Rendant un génitif grec, le phénicien a ici omis la sifflante finale, comme dans les cas de PLDLP et peut-être de DMD examinés ci-dessus.

13- On doit encore relever une inscription funéraire kitiennne datée du IIIe s. av. J.-C. qui porte un texte phénicien et un texte grec. Le défunt, un Lycien fabricant de coupes, est appelé MRNS en phénicien⁶⁷ et [Σ]μύρνος en grec, un anthroponyme qui dérive du nom, au demeurant sémitique d'origine, de la myrrhe. L'absence du S initial pourrait refléter une particularité de la prononciation locale.

Relevons enfin deux cas douteux attestés encore à Kition.

14- Il s'agit d'une part du nom ὲRKT, avec K de lecture incertaine, dans une épitaphe recopiée par R. Pococke et disparue depuis lors⁶⁸; peut-être aurions-nous affaire à la transcription du grec ὲΑρχύτα/ος (ou ὲΑρχέτιος ou ὲΑρχιτέας).

15- D'autre part, on relève le nom MLGSNS dans une autre épitaphe du même lot⁶⁹, pour rendre éventuellement le grec Μενέξενος, avec passage de N à L et le recours à la combinaison de signes GS pour Ξ.

Avant d'aborder la zone d'influence punique, Carthage, la Sardaigne et El-Hofra, il faut nous arrêter un instant au Pirée.

16- Parmi les inscriptions bilingues, phénico-grecques, du Pirée, qui ont fait l'objet d'un premier examen ci-dessus, une seule doit retenir notre attention: il s'agit de l'épitaphe d'Irène, la citoyenne de Byzance⁷⁰. Au grec ὲΕρήνη répond en effet le phénicien HRNᶜ, sur l'analyse duquel nous nous étendrons plus avant.

Le corpus assez riche des inscriptions de **Carthage** fournit encore quelques exemples possibles de transcription d'anthroponymes grecs, mais tous ne sont pas

⁶⁵ O. Masson–M. Szyner, *op. cit.*, pp. 98-100.

⁶⁶ A. Dupont-Sommer–H. Lozachmeur, *Cinq stèles funéraires trouvées sur le site d'Ayios Georghios, à Larnaca-Kition* : RDAC, 1984, pp. 100-115. Stèles réétudiées par M. Heltzer: AuOr, 7 (1989), pp. 189-206; et par É. Puech, *Notes sur des inscriptions phéniciennes de Kition et Kato Paphos : Hommages à M. Szyner* (= Sem, 39 [1990]), pp. 99-109, en part. 104-105.

⁶⁷ IK B 36. Le *lamed* initial est généralement considéré comme le *lamed* d'attribution que l'on rencontre au début des épitaphes phéniciennes. On écartera donc l'hypothèse d'un nom grec [Λι]μύρνος avec une restitution initiale du reste trop longue pour la lacune.

⁶⁸ IK B 3.

⁶⁹ IK B 5.

⁷⁰ KAI 56.

assurés soit parce que la lecture est incertaine, soit parce que l'on ne peut garantir qu'il s'agit bien d'un nom grec.

17- Par analogie avec le cas du Pirée, on peut considérer comme assez vraisemblable l'équation $PLMN^{\gamma} = \Phi\iota\lambda\omicron\upsilon\mu\acute{\epsilon}\nu\eta$ ⁷¹.

18- BTRS pour Βοτρύος ⁷² semble également assez crédible, d'autant que la dédicace punique est suivie d'une ligne en caractères grecs: IKET qui sert sans doute à attirer davantage la protection divine et pourrait trahir la nationalité grecque du dédicant dont nous ne connaissons toutefois que le patronyme. À ce sujet, on remarquera qu'au génitif (BN BTRS), l'anthroponyme transcrit maintient le S final puisque la forme grecque correspondante serait Βοτρύος . On écartera sans doute à bon escient l'hypothèse, théoriquement possible en raison du parallèle de BN ϚR et BN QRTHDST , «fils de Tyr» et «fils de Carthage»⁷³, selon laquelle on aurait affaire à un «fils de Botrys», c'est-à-dire une personne originaire de la cité phénicienne de Botrys.

19- On prendra également en considération l'équation $\text{GTN} = \text{Ἀγάθων}$ ⁷⁴, avec GT initial pour marquer la voyelle. L'anthroponyme est dépourvu de toute généalogie.

20- En revanche DMŠ , que l'on peut sans doute tenir pour la transcription de Δάμας ou Δῆμας , est le fils d'un certain BDKS ⁷⁵, ce qui indique qu'un nom probablement grec pouvait être donné par un Carthaginois à son fils; il aurait naturellement été intéressant de connaître le nom de la mère et de pouvoir vérifier si elle était carthaginoise ou grecque. On notera ici la correspondance $\text{Š} = \text{Σ}$ qui ne semble pas dénoter une archaïcité particulière.

21- Enfin, Carthage a livré une inscription funéraire punico-grecque très fragmentaire incisée sur un cippe de grès en forme d'autel⁷⁶ qui livre, malgré son état lacuneux, une équivalence probable entre MRSLS , sans doute le patronyme – même si le BN restitué par certains est mis en doute par d'autres – du défunt, et $[\text{MYPΣI}]Λ\text{OY}$, génitif de Μυρσίλος , qui n'est autre qu'une variante de Μυρτίλος , avec maintien du S final dans la transcription, sans égard donc au cas du grec. La partie grecque de l'inscription contient encore le nom fragmentaire du défunt, peut-être Kassiódoros , et l'indication incomplète de sa nationalité: ΣΥΡΑ [...], c'est-à-dire selon toute vraisemblance le «Syracusain». Or, un texte de Diodore de Sicile (XIV 46) nous apprend que des Carthaginois aussi vivaient à Syracuse.

On doit encore relever les cas suivants qui nous semblent plus douteux:

71 CIS I 1301.

72 CIS I 3705.

73 P. Bordreuil–A. Ferjaoui, *À propos des «fils de Tyr» et des «fils de Carthage»*, dans *Studia Phoenicia* VI, Leuven 1988, pp. 137-42.

74 CIS I 4439.

75 CIS I 4501.

76 CIS I 6000. Voir en particulier l'analyse de Ch. Clermont-Ganneau: CRAI 1899, pp. 612-14. Cette inscription est conservée au Musée du Bardo, mais est apparemment inaccessible pour le moment, d'après les informations qu'a bien voulu nous transmettre Mh. Fantar que nous remercions.

22- PL[Y]PN[ʔ]⁷⁷ est de lecture incertaine; il s'agit d'une femme puisqu'elle est BT ʿBD[Š]. Les éditeurs du CIS proposèrent de le rapprocher de Φιλίππινά, tout en notant le problème que pose le Y interne qui ne correspondrait pas à la voyelle accentuée. En outre, ce diminutif de Φιλίππα/η n'est pas attesté historiquement à ce jour, à notre connaissance.

23- Dans une autre inscription funéraire, le défunt, BDMLQRT, le fondateur, est qualifié de BN ʾSTNYS BN ʾKYS BN PQY⁷⁸. Pour le premier anthroponyme, on pourrait songer au grec ʾΑστίνιος/ʾΑστίνος et, pour le second, à ʾΑ(γ)καίος. PQY, en revanche, évoque les transcriptions traditionnellement en -Y des anthroponymes latins en -ius. Vu l'incertitude de ces propositions, on évitera d'en tirer des enseignements quant aux règles de transcription.

24- Dans une dédicace du tophet, on lit peut-être [P]N[T]LS BT [YŠ]N⁷⁹. La proposition du CIS, à savoir Πανθαλίζ fille de ʾΙάσων est certes intéressante, mais extrêmement hypothétique. Ainsi, le patronyme pourrait tout aussi bien être restitué [MG]N. Ici encore, on mettra cet exemple entre parenthèses.

25- La dédicace CIS I 4949 émane d'un esclave PRNS qui mentionne le nom de son maître (Š BʿLYSP); qu'il fût étranger n'aurait donc rien d'étonnant. On peut certes songer au grec Πύρριος (ou Πυρρίνος ou Πυρρίνης), à moins qu'il ne s'agisse d'un Φάρνος. On notera toutefois que les noms grecs comme Pharnos, Pharnabaze, etc. sont d'origine perse et se rattachent à l'avestique *farnah*, signifiant «lumière», de sorte que l'on ne peut se prononcer sur l'origine exacte du personnage et de son nom.

26- On regardera avec plus de prudence encore la mention de MMʾ, dont la fille porte le nom de HʿTLT⁸⁰. On ne peut exclure que ce nom se rattache au grec Μάμας, mais ce nom a un génitif en Μάμαντος qui s'accorde mal avec notre forme qui fait pourtant office de génitif (B[T] MMʾ). On songera peut-être plus volontiers à un nom indigène, à la lumière d'un passage de Procope (*Vand.* III 11) qui appelle Μάμης un village de Numidie.

27- Enfin, par souci d'exhaustivité, on mentionnera encore rapidement MTNBʿL BT ŠʿPRDS⁸¹; outre que le P est douteux, on ne peut guère invoquer que le surnom de σαπέρδιον, «petite sardine» que portait une hétaire grecque, ce qui semble très peu probant.

28- En Sardaigne, la célèbre trilingue (punique, grec, latin) de San Nicolò Gerrei, dédiée à Eshmun/Asclépios/Esculape émane d'un personnage appelé dans la partie punique ʾKLYN et Κλέων/Cleon, dans les deux autres versions de la dédicace⁸². Le plus remarquable ici est indubitablement la présence d'un *aleph* prosthétique et d'un *yod* interne qui servaient sans doute l'un et l'autre à faciliter la

77 CIS I 3148.

78 CIS I 5984.

79 CIS I 5014.

80 CIS I 4705.

81 CIS I 3537.

82 KAI 66. Cf. déjà, M.G. Amadasi Guzzo, *supra*.

prononciation: celle des deux consonnes initiales pour *aleph*, celle de l'hiatus vocalique pour *yod*⁸³.

Enfin, le site d'*El-Hofra*, où une série de dédicaces grecques côtoient le corpus majoritaire des inscriptions puniques et néo-puniques, livre plusieurs exemples du phénomène que nous étudions. De toute évidence, une petite communauté grecque ou profondément hellénisée devait résider sur place, en symbiose avec le milieu ambiant punique ou punicisé⁸⁴.

29- On rencontre ainsi un certain ŠPT BN 'PLNYS⁸⁵, ce qui renvoie au nom grec Ἀπολλώ/όνιος⁸⁶;

30- ou encore un 'KBRS BN 'MNYŠ⁸⁷, avec transcription du grec Ἀμμώνιος⁸⁸. On notera comme, dans le premier cas, l'on a adopté une finale en S et, dans le second, en Š tandis que, pour la voyelle initiale, dans les deux cas marquée de l'esprit doux, on a recouru une fois à ' , une fois à ' .

31- Dans EH 137, c'est à nouveau 'ayin qui sert à transcrire un *alpha* initial avec esprit doux: 'PL' peut en effet être tenu pour l'équivalent d'un anthroponyme grec (ou latin?) formé sur Ἀπόλλων (du type Apollodôros), ici abrégé par son seul élément théophore.

32- Dans l'inscription EH 227, le dédicant se nomme HYRN ou HYRM, à comprendre soit comme Ἰέρων – ce qui semble assez vraisemblable à la lecture du patronyme également grec –, soit comme une forme dérivée de Ἥρμ⁸⁹. Son père se nomme 'PLDRS, à savoir Ἀπολλόδωρος, avec recours à *aleph* pour l'*alpha* initial avec esprit doux.

Ces quelques cas semblent dénoter une certaine liberté dans le rendu des anthroponymes grecs en punique de sorte qu'il n'est guère aisé de bâtir un discours normatif sur ces pratiques qui nous apparaissent comme fluctuantes. Mais telle pourrait être simplement l'impression que donne un dossier peu étoffé,

83 Cf. PPG² §62, p. 23 pour l'«Übergangslaut» *yod* et §95c, p. 37 pour l'*aleph* prosthétique. Voir aussi Segert, *Grammar*, §35.53, p. 70. On notera, dans le même sens, dans une inscription punique de Tripolitaine, la transcription 'KSNDR' à la place du grec ἐξέδρα, avec un N comme point d'appui dans la prononciation.

84 Pour un cas similaire à Cirta, cf. F. Bertrand, *La communauté gréco-latine de Cirta (Constantine), capitale du royaume de Numidie pendant le IIe siècle et la première moitié du Ier siècle avant J.-C.* : *Latomus*, 44 (1985), pp. 488-502.

85 EH 47 (néo-punique).

86 Ce même anthroponyme est attesté à Palmyre sous la forme 'PLNYS.

87 EH 49 (néo-punique).

88 On notera au passage que cet anthroponyme dérive probablement du théonyme Ammon, le dieu égypto-libyque, adopté rapidement par les Grecs, via Cyrène. Mais il n'est pas exclu qu'en milieu punicisé il y ait eu télescopage avec le nom du dieu phénico-punique (Baal) Hammon. À ce sujet, P. Xella, *Baal Hammon. Recherches sur l'identité et l'histoire d'un dieu phénico-punique*, Rome 1991, pp. 145-46.

89 EH 176 comprend aussi un HYR[M], avec un M quasi sûr selon les éditeurs, qui pourrait également dériver de la même forme, mais on notera malgré tout l'étrangeté du nom de son fils: ŠR]KŠNS. Sur l'évolution Ahirom>Hirom, cf. PPG² §94.

fondamentalement disparate dans sa composition géographique et chronologique et dans plus d'un cas incertain. Cela dit, au sein même d'ensembles relativement homogènes (Chypre, El-Hofra), on a l'impression de pratiques relativement peu codifiées.

33- L'inscription EH 138 émane d'un certain Abdmelqart BN ḤRMS, un nom qui est considéré comme la transcription du grec Ἑρμῆς ou d'un de ses dérivés. On notera que, par comparaison avec la forme attestée à Tartus et de toute manière apparentée à Hermès, à savoir HRMYS, ici l'aspiration initiale est davantage soulignée par le recours à Ḥ plutôt qu'à H. En outre, aucune notation vocalique ou semi-vocalique n'apparaît.

Enfin, on terminera cette liste par quatre anthroponymes d'interprétation incertaine:

34- On signalera d'abord EH 159, avec un dédicant très hypothétiquement lu comme ZBRY (toutes les lettres sont incertaines) pour lequel on ne peut exclure un correspondant grec Ζώπυρος, encore que l'absence de S/Š final et le recours à Y soit étrange. Son père, ὐRṬM, pourrait être un ὐΑρθμιος.

35- TPL'S⁹⁰ pourrait refléter le grec Τυφλόος, à moins qu'il ne s'agisse du nom latin Topilius;

36- et ὐWY⁹¹ pourrait transcrire le nom grec Εὔτιος ou le nom hébraïque Evi (אֵי). Étant donné l'absence de S/Š final, y compris pour une forme correspondant au nominatif où l'on transcrit généralement la finale en -ος, l'hypothèse d'un nom hébraïque nous semble préférable.

*
* *

Voyons à présent les tendances qui se dégagent de ce petit corpus dont il convient de souligner encore l'hétérogénéité géographique et chronologique⁹².

1) On constate que les anthroponymes grecs sont systématiquement transcrits phonétiquement et, en l'absence de bilingues, on ne peut vérifier s'ils étaient parfois «traduits» en phénicien. Ainsi, des noms tels que Philouménè, «l'Aimée» ou Eirènè, «la Paix», ou encore Philadelphos «Celui qui aime son frère» auraient-ils pu être rendus par les termes sémitiques correspondants: E(i)rènè par ŠLM et Philadelphos à partir de l'élément (ʾ)Ḥ. On ne peut exclure que, dans la masse des anthroponymes phénico-puniques contenus dans l'ensemble du corpus épigraphique, tel ou tel ne recouvre un nom grec véritablement traduit, mais il y a fort à parier qu'un ethnique

⁹⁰ EH 140 (néo-punique).

⁹¹ EH 158. Il est porté tant par le dédicant que par le père de celui-ci.

⁹² On a volontairement laissé de côté ici le cas de l'anthroponyme PGMLYN qui apparaît sur le médaillon de Carthage (VIIIe-VIIe s. av. J.-C. - KAI 73, 2 et 6) et pourrait être la transcription du grec Πυγμαλίον. On a en effet affaire à un nom originel phénicien, probablement interprété en grec et retranscrit à partir de là en phénicien. À ce sujet, H.-P. Müller, *Pygmaion, Pygmalion und Pumaïjaton. Aus der Geschichte einer mythischen Gestalt* : OrNS, 57 (1988), pp. 192-205.

aurait alors attiré notre attention sur la nationalité grecque de ce «faux» Phénicien. Le traitement des anthroponymes grecs contenus dans les inscriptions phénico-puniques, qui contraste malgré tout avec celui réservé aux anthroponymes phénico-puniques apparaissant dans le corpus épigraphique grec où ils sont assez régulièrement traduits, à côté d'un certain nombre de cas de transcription⁹³, trahit probablement le statut du grec comme langue «internationale», comme *koinè* méditerranéenne, davantage connue et comprise des Phéniciens que ne l'était en revanche le phénicien pour les Grecs. On rappellera dans cet ordre d'idées le cas de l'inscription carthaginoise CIS I 191, une bilingue et digraphe: [LRBT LTNT PN B' L WL' DN LB' J L H[M]N 'Š NDR EYKAEA, où le nom de la dédicante grecque est carrément gravé tel quel en grec, sans même une transcription.

Comme corollaire logique, on notera que les éléments théophores sont exempts d'*interpretatio*. Apollon, qui apparaît à plusieurs reprises en composition dans des noms grecs transcrits en phénicien, n'est jamais interprété, pas davantage qu'Hermès. Mais encore une fois, il faudrait disposer d'inscriptions bilingues pour vérifier la validité de ce constat.

2) En matière de règles de transcription, nous avons noté que la finale -ος des noms masculins est rendue tantôt par S (voire même 'S dans le cas incertain de TPL'S=Τυφλός), tantôt par Š. Il semble bien malaisé, en cette matière, nous l'avons souligné à plusieurs reprises, de tracer une évolution chronologique linéaire de l'un à l'autre système. Indubitablement, les Phéniciens avaient quelques difficultés à percevoir et à rendre de manière cohérente la sifflante du grec, tout comme du reste les Grecs ne faisaient pas clairement la distinction entre les sifflantes phéniciennes⁹⁴. Plus qu'à une évolution dans le temps, nous sommes probablement confrontés à des phénomènes phonologiques d'approximation qui impliquent également des particularités régionales de prononciation⁹⁵. Lorsque l'on a affaire à une finale en -ιος, comme dans Apollonios ou Ammonios (peut-être aussi Astinios), le *iota* est rendu par Y; de même pour une finale en -αιος, le Y figure aussi dans le squelette consonnantique (Ptolemaios, et peut-être Hermaios ainsi qu'Ankaaios).

Si les interprétations reportées ci-dessus sont exactes, on aurait aussi les équivalences -υς = S et -ας = Š (et peut-être -ις = S).

3) Dans le cas d'un anthroponyme se terminant par -ων, comme Hiéron, Agathon ou Cléon – Methychion et Aggam(m)on étant très probablement à exclure de ce dossier – un N sert de transcription. Dans le cas du nom 'PL', on pourrait songer à

93 Pour certains de ces cas, voir M.G. Amadasi Guzzo, *supra*.

94 Cf. M. Brixhe, *De la phonologie à l'écriture: quelques aspects de l'adaptation de l'alphabet cananéen au grec*, dans Cl. Baurain–C. Bonnet–V. Krings (éd.), *Phoinikeia Grammata*, Namur 1991, p. 332: une oreille grecque entendaient les trois sifflantes phéniciennes (s, š, š) comme /s/, ainsi que le prouvent les plus anciens emprunts sémitiques en grec.

95 De ce point de vue, il semble difficile d'adopter le point de vue de G. Garbini, *The Phonetic Shift of Sibilants in Northwestern Semitic in the First Millennium B.C.*: JNSL, 1 (1971), pp. 32-38 (cf. aussi plus récemment id., *Le lingue semitiche*, Rome 1984, pp. 132-33); sur le problème des sifflantes en général, cf. P. Marrassini, *Considerazioni sulle sibilanti semitiche*: EVO, 1 (1978), pp. 161-71. Pour Garbini, on pourrait observer dans le phénicien oriental une évolution dans la réalisation phonétique de S et de Š à dater du milieu du IIIe s. av. J.-C.

une sorte d'hypocoristique avec une finale en *aleph* comme ce n'est pas rare en phénico-punique⁹⁶.

4) Pour les anthroponymes féminins, la finale -η est rendue dans tous les cas (Arsinoè, E[i]rèhè, Philouménè) par ʾ.

5) En matière de désinence grammaticale, il n'est pas possible de dégager une règle; nous avons rencontré des cas où une lettre était ajoutée (ʾRSNʾS) ou supprimée (PLDLP, DDM, DMD[?]) afin de marquer le cas (génitif ou datif), mais nous avons aussi des attestations en sens contraire, c'est-à-dire de noms invariables quel que soit le cas (Ptolemaios, Mursilos, Ankaios[?])⁹⁷.

6) Outre la voyelle finale, on note la voyelle initiale du nom.

ʾ ou ʿ vaut pour A avec esprit doux;

H vaut pour 'E(ι) dans HRNʾ, mais il vaut aussi pour 'Ερμῆς, donc pour un e avec aspiration, tout comme dans HYRN, il rend le 'I avec esprit rude.

Ḥ, en concurrence avec H, peut rendre un son e aspiré; bref, on constate une sensibilité relative à l'aspiration du grec, avec des rendus variables.

Enfin, dans le cas de Cleon, avec deux consonnes initiales, nous avons déjà souligné la présence d'un *aleph* prosthétique comme probable point d'appui dans la prononciation (cf. l'alternance en phénicien entre SKN et ʾSKN ou encore la forme arabe Iflatun pour rendre le grec Platon [PPG² §104, pp. 41-42]).

7) La notation de voyelles internes est assez rare, mais pas inexistante. Elle ne répond pas non plus à des règles immuables ou strictes, mais semble plus fréquente pour la voyelle interne accentuée ou pour éviter un hiatus entre deux voyelles consécutives. Ainsi, 'Ιέρων – si telle est bien la lecture exacte – comporte-t-il un Y interne (HYRN), tout comme Κλέων (ʾKLYN); ces deux cas illustrent un phénomène d'«Übergangslaut», pour reprendre la terminologie de Friedrich-Röllig. La transcription du toponyme Μοτώη par le phénicien MṬWʾ, avec un w pour noter la voyelle accentuée au sein d'un groupe vocalique confirme ce procédé. Τυφλός pourrait également comprendre un ʾ interne (TPLʾS) qui correspond à la voyelle accentuée du grec, tout comme Δημόνικος, qui contient parfois un W interne: DM(W)NKS. Enfin, si HRMYS rend le grec 'Ερμῆς, on pourrait avoir un cas supplémentaire de ce type. Mais ces quelques cas de *matres lectionis* ne constituent en vérité que des exceptions à une règle qui veut que les anthroponymes ne soient en général transcrits que dans leur structure consonantique, sans notation des voyelles.

8) On ne rencontre aucun cas de consonnes géminées, même là où elles le sont en grec (p.ex. Apollodoros = ʾPLDRS). La correspondance des consonnes peut être schématisée comme suit (si on laisse de côté les correspondances simples, comme B=B ou Δ=D):

Σ devient S/Š

Φ/Π deviennent P

⁹⁶ Cf. Benz, *Names*, pp. 235-37.

⁹⁷ Dans le même ordre d'idées, on notera que dans l'inscription KAI 60, le terme drachmes transcrits en phénicien prend un M final pour marquer le pluriel (DRKMNM), tout comme LTRM dans l'inscription KAI 66.

Θ est rendu par T, mais T (*tau*) rend aussi T

X et K sont l'un et l'autre rendus par K; si l'exemple de l'onomastique n'est pas assuré pour le premier, on évoquera le cas d'une inscription phénicienne du Pirée (KAI 60) où DRKMNM vaut pour δραγμαῖ. Dans le second cas, on rappellera, de la même inscription du Pirée, DRKNM pour δαρῆκοι, le cas de Kleon ou de *kanéphoros*, ou encore à Chypre, KLKY et Κιλικῶς ou, enfin, L'DK' pour Λαοδίκηα. En d'autres termes, on ne vérifie pas l'équivalence K = Q que l'on fait parfois valoir pour les inscriptions puniques.

Quelques autres notations de ce type, très isolées et qui ne relèvent pas de l'onomastique, méritent d'être brièvement rappelées ici, comme point de comparaison⁹⁸. On rencontre donc L'DK' pour Λαοδίκηα sur des monnaies phéniciennes, MṬW' pour Μοτύη, également sur des monnaies et, dans une inscription phénicienne de Chypre du IV^e s. av. J.-C., TMS pour la ville de Tamassos. Nous connaissons aussi les transcriptions DRKMNM, DRKNM, LṬRM et KNPRS. On en retirera la correspondance occasionnelle (en Occident pour le moins) T = Ṭ que l'onomastique ne nous documentait pas.

⁹⁸ À ce sujet, PPG², pp. 10, 16, 23, 37, 40-44, 99; S. Segert, *Grammar*, p. 64.